

RAPPORT À LA COMMUNAUTÉ 2014



**Assemblée
communautaire
fransaskoise**

TABLE DES MATIÈRES

Message de la présidente	4
Message de la direction	5
Membres de l'ADC	6
Membres du personnel	7
Introduction	8
• IMPACT I – Accroître la population des parlants français en Saskatchewan	9
• IMPACT II – Accroître le statut et la légitimité du fait français en Saskatchewan	12
• IMPACT III – Accroître la fierté et le sens d'appartenance à la communauté fransaskoise	16
• IMPACT IV – Renforcer la capacité des individus et des organismes	18
Rapport financier	23
• Rapport de l'auditeur indépendant	24
• Bilan	25
• Avoir des membres	26
• État des résultats	27
• État de l'évolution de la situation financière	30
• Notes afférentes	31
Les bailleurs de fonds	34

MESSAGE DE PRÉSIDENTE



Les Fransaskois.es proposent et les gouvernements et institutions disposent... ou quand relever les défis est un sport quotidien!

Ouf! quelle année!

Mais avant tout MERCI de votre marque de confiance de m'accorder un deuxième mandat à la tête de notre organisme porte-parole! Et félicitations à mes distingués collègues députés élus qui se sont engagés eux aussi à servir la communauté!

Si vous suivez les nouvelles, je ne vous apprendrai rien en déclarant que l'année 2013-2014 a été une année de défis constants que ce soit :

- la crise au Conseil scolaire fransaskois,
- les retards dans la confirmation des fonds de l'Entente,
- les annonces catastrophiques et successives à Radio-Canada,
- les tergiversations de la haute direction de l'Université de Regina quant au développement des programmes académiques
- ou l'abolition du programme *Avantage significatif francophone* qui vient tout récemment de nous couper l'herbe sous les pieds pour le recrutement des nouveaux arrivants francophones.

Cependant, comme nous le dit la sagesse populaire « ce qui ne nous tue pas, nous rend plus forts » j'en tire donc la conclusion que notre communauté est encore plus forte qu'elle l'était déjà!

- Plus forte de la ténacité et de la résilience de nos prédécesseurs,
- plus forte de l'énergie des nouveaux arrivants,
- plus forte de l'ardeur et des réussites des jeunes—et des moins jeunes! J'en ai pour preuve les succès et les distinctions reçus par les Fransaskois et les Fransaskoises dans la dernière année.

La richesse et la vitalité de notre communauté sont garants de notre capacité à nous relever les manches et à continuer à poursuivre nos rêves, nos aspirations, notre vision!

Ensemble on peut tout!

Françoise Sigur-Cloutier

MESSAGE DE LA DIRECTION



C'est au Rendez-vous fransaskois 2013 que j'ai débuté mon mandat à la direction générale de l'ACF. Cette dernière année a été pour moi une grande et importante mise à jour. Ce fût une année de découvertes, d'apprentissage autant sur les multiples dossiers et les projets à l'ACF que sur les développements et enjeux de la communauté fransaskoise dans son ensemble.

On le sait, l'ACF représente et défend les intérêts de la communauté fransaskoise et facilite la concertation au sein de la Fransaskoisie. Pour y arriver, l'ACF coordonne et participe à une panoplie de rencontres avec un grand nombre d'intervenants communautaires dans bien des secteurs. Les multiples comités, coalitions, tables et conseils sont la façon qu'on fait avancer les causes et qu'on permet aux dossiers d'évoluer. Les divers forums tels que le Rendez-vous fransaskois, la Table des élus, les rencontres Inter-Intra, le Réseau en immigration francophone servent tous à un moment voulu à articuler les positions et les actions politiques de la communauté fransaskoise.

Mon retour a donc permis de constater les forces et les faiblesses organisationnelles de notre assemblée. L'ACF doit absolument diriger ses ressources et ses actions dans le but de faire avancer la vie en français en Saskatchewan, au niveau des services et en ouvrant des opportunités pour les francophones. Notre feuille de route est principalement le Plan de développement global de la communauté fransaskoise 2010-2020.

Rien n'est parfait, cependant il faut toujours tendre vers l'amélioration de nos pratiques et de nos façons de travailler. Je crois que notre structure communautaire permet l'évolution continue et qu'elle est fondamentalement bonne pour notre communauté à ce moment-ci. L'arrimage entre les mécanismes de consultation communautaire et l'Assemblée des députés communautaires (ADC) peuvent être bonifiés et c'est sur ce point que je crois que nous allons pouvoir faire des percées intéressantes au niveau de la gouvernance communautaire. L'avantage sera que nous pourrons mieux articuler les positions et les priorités politiques de la communauté et mieux faire notre travail. Arriver à ces fins exigera, comme toujours, une collaboration intense entre l'ensemble des intervenants communautaires, j'ai confiance en cette collaboration

Merci à la présidente et aux députés communautaires pour votre confiance et votre dévouement tout au long de l'année. Merci également aux employés pour votre engagement continu.

Francis Potié

MEMBRES DE L'ADC



1^{re} rangée (de g. à d.) : Françoise Sigur-Cloutier, René Archambault, Clarence Briand,
Michel Vézina

2^e rangée (de g. à d.) : Pauline Tétreault, Sophie Ferré, Charles Lorimpo Lamboni, Joseph Poirier

3^e rangée (de g. à d.) : David Lawlor, Paul Hounjet Patrice Ngouandi, Paulette Gaudet

4^e rangée (de g. à d.) : Paul-Émile L'heureux, Hélène Chénard, Josée Bourgoïn, Pat Gaudet

MEMBRES DU PERSONNEL



1^{re} rangée (de g. à d.) : Francis Potié, Ronald Labrecque, Chantale Larose, Monique Djomeni, Caroline Fotsin, Fatima Ibrahim

2^e rangée (de g. à d.) : Marc Masson, Christine Regnier, Gildas Hélye, Isabelle Grégoire, Danielle Allard, Jacqueline Grenier

3^e rangée (de g. à d.) : Myriam, Ben Nasr, Napoléon Hatungimana, Habibatou Konaté, Marie-Pier Boilard, Paul Ntahondakirira, Joana Kelavadee Valamootoo

4^e rangée (de g. à d.) : Fanta Traoré, Charles Billard, Mandickou Ngom, Marielle Gareau

INTRODUCTION

Ce rapport à la communauté 2014 fait état des activités de l'ACF depuis le mois de novembre 2013. Pour sa présentation, nous nous inspirons des impacts visés par le Plan de développement global 2010-2020 (PDG) de la communauté francosaskoise.

Le PDG oriente nos ressources et nos actions selon des objectifs stratégiques clairs, il est également fondé sur un ensemble de valeurs et de principes qui sous-tendent notre fonctionnement en tant que communauté.

Le PDG oriente aussi les initiatives des divers membres du réseau associatif selon les quatre impacts :

- accroître la population des parlants français en Saskatchewan,
- accroître le statut et la légitimité du fait français en Saskatchewan,
- accroître la fierté et le sens d'appartenance à la communauté francosaskoise
- et renforcer la capacité des individus et des organismes.

2014 est la 5^e année du PDG. En 2015, nous entamerons l'analyse mi-parcours, pour évaluer les résultats et ajuster nos actions au besoin. Avant d'entreprendre cette analyse, il est important de se rappeler les valeurs inscrites au Plan de développement de notre communauté, les valeurs qui guident et orientent nos actions. Rappelons ces valeurs :

- le sens d'appartenance,
- la concertation et les partenariats,
- le respect et l'intégrité,
- l'équité et la justice,
- l'imputabilité,
- la transparence,
- le leadership
- et la synergie.



IMPACT I – Accroître la population des parlants français en Saskatchewan

(Tiré du PDG 2010-2020) *Une population croissante de parlants français en Saskatchewan apportera de nombreux avantages. Tout d'abord, elle apportera un certain dynamisme à la vie communautaire et économique. Elle sera porteuse de ressources et d'idées nouvelles. Elle augmentera les perspectives d'emplois et le niveau général de prospérité. Enfin, elle favorisera ainsi une relève forte et tous les impacts positifs qui en découlent.*

Emplois et immigration

Le secteur des services communautaires demeure très engagé dans l'accueil et l'établissement des nouveaux arrivants en Saskatchewan. Neuf employés, donc quatre conseillers/conseillères en emplois et établissement y travaillent exclusivement. Voici quelques statistiques :

Du côté de l'immigration, nos équipes ont servi 220 clients uniques visant leur accueil et établissement (116 au bureau de Regina et 104 au bureau de Saskatoon). Les clients venaient de plus de 40 pays différents. Les 5 pays en tête de liste cette année, sont la Tunisie (37), l'Île Maurice (30), le Maroc (28), la France (16) et le Burundi (14).

- Nombre total des différents services rendus: 1 870
- Nombre de clients «homme» 141, « femmes » 79 (presque 2:1)
- Nombre de clients ayant établis un plan d'action personnalisé : 109
- Nombre de clients ayant reçus un suivi de 30, 60 et 90 jours : 264

Côté emploi, nos équipes ont servi 163 clients uniques (71 au bureau de Regina et 92 au bureau de Saskatoon).

- Nombre total des différents services rendus : 993
- Nombre de clients « homme » 106, « femme » 57 (presque 2:1)
- Nombre de clients qui ont trouvé un emploi: 68
- Nombre de clients qui se sont inscrits à une formation : 48



Coordination du Réseau en immigration francophone de la Saskatchewan (RIF-SK)

L'ACF est l'entité administrative responsable d'assurer la coordination du Réseau en immigration francophone en Saskatchewan. Le RIF-SK a pour mandat d'assurer le développement des services et des ressources afin de favoriser l'immigration et la rétention des nouveaux arrivants au sein de la communauté fransaskoise. Ce réseau est surtout un forum de concertation et de collaboration entre les organismes et les institutions menant des actions et des activités touchant l'immigration. Il permet une meilleure coordination des activités afin d'accroître l'impact des actions de chacun. Voici quelques retombées de ce travail commun :

- Le RIF-SK a accueilli les représentants des ambassades canadiennes (France et Tunisie) en juin 2014 dans le cadre d'une tournée pancanadienne liée à la promotion du programme *Avantage significatif francophone*. Les rencontres ont favorisé la création des liens avec les institutions publiques, communautaires et privées dans le but de placer plus de travailleurs d'expression française en Saskatchewan.
- La semaine nationale de l'immigration francophone, en place depuis 2013, est organisé par le gouvernement du Canada, la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada et les réseaux en immigration francophone de toutes les provinces et des territoires. Sous le thème *L'Immigration francophone, une diversité qui nous unit*, cet évènement vise à mettre en valeur l'immigration francophone et la diversité au pays. Le Rendez-vous fransaskois l'an passé avait pour thème « *L'accueil, l'intégration et l'enracinement des nouveaux arrivants et des jeunes adultes* ».
- Deux personnes en provenance de la Saskatchewan ont participé au Comité sénatorial des langues officielles et y ont présenté un mémoire avec des recommandations pour améliorer le système d'immigration.

Communautés émergentes

Les services du développement communautaire et d'emploi-immigration ont rencontré une trentaine de familles francophones installées et professionnellement intégrés à Humboldt. L'ACF s'est engagée à analyser leurs besoins et à inclure cette population dans leur plan d'avenir.

Le réseautage national et provincial

Deux employés de l'ACF ont participé au 16^e Congrès national de Métropolis, un forum annuel d'échange de connaissances et d'expériences dans le domaine de l'immigration et de l'établissement.

Saskatchewan Association of Immigrant Settlement and Integration Agencies : Plusieurs représentants de la communauté fransaskoise, dont trois de l'ACF ont été invités à échanger sur les meilleures pratiques pour « Créer des voies pour la permanence et la citoyenneté dans la construction d'une nation ».

Les défis politiques

Malgré l'engagement du gouvernement dans la feuille de route et l'engagement du Ministre d'atteindre un quota de 4,4% pour l'immigration francophone : Le programme *Avantage significatif francophone* a été aboli fin septembre.

L'annonce de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) de commencer des « consultations pour stimuler l'immigration au sein des communautés francophones » nous préoccupe puisque nous n'avons pas d'indication de ce qu'entend le ministère par exercice de « consultations ».

IMPACT II

Impact II – Accroître le statut et la légitimité du fait français en Saskatchewan

(Tiré du PDG 2010-2020) *En tant que Fransaskoises et Fransaskois, nous voulons être reconnu.e.s comme citoyen.ne.s à part entière. Nous voulons vivre et faire vivre notre langue sans devoir se justifier auprès des autres. Nous voulons que la majorité comprenne et accepte que des communautés fransaskoises en santé contribuent à une Saskatchewan forte. Pour prendre véritablement notre place au sein de notre province, nous considérons qu’il est de première importance de hausser le statut et la légitimité du fait français.*

La Cause Caron

Le 31 juillet dernier, la Cour Suprême du Canada a annoncé qu’elle acceptait d’entendre la Cause Caron/Boutet. Les enjeux de cette cause sont majeurs pour les communautés francophones des Prairies et du Nord canadien. Maintenant que cette cause a été acceptée au niveau de la Cour Suprême du Canada, l’ACF a fait une requête pour obtenir le statut d’intervenant afin de pouvoir maintenir son implication dans ce dossier. Depuis 2008 nous demeurons convaincus de la légitimité de la cause et espérons que la Cour Suprême du Canada donnera raison aux arguments de messieurs Caron et Boutet, établissant ainsi la pleine légitimité constitutionnelle du statut de la langue française en Saskatchewan et en Alberta.



Rappelons que le 2 juillet 2008, la cour provinciale de l’Alberta déclarait inconstitutionnelle la législation linguistique de cette province en se basant sur les conditions de l’annexion des Territoires du Nord-Ouest. Souvenons-nous aussi que la Saskatchewan et l’Alberta, à la suite de la victoire du Père André Mercure en 1988, avaient été reconnues comme étant des provinces officiellement bilingues par la Cour Suprême du Canada. Nous espérons que la plus haute juridiction du pays donne raison aux plaignants, rétablissant ainsi la pleine légitimité constitutionnelle du statut de la langue française en Alberta et en Saskatchewan. Le 21 février

dernier, nous avons été profondément déçus de la décision de la Cour d’appel de l’Alberta dans cette Cause. Monsieur Caron avait alors confirmé sa volonté de porter le procès auprès de la Cour Suprême du Canada.

Rencontres politiques de l'ACF

L'ACF a rencontré l'Honorable Shelly Glover, Ministre du Patrimoine Canadien et des Langues officielles, lors de son passage à Regina le 17 avril dernier et a partagé avec elle quelques préoccupations de notre communauté à savoir :

- le financement des organismes dans le cadre de l'Entente de collaboration entre la communauté francosaskoise et le ministère du Patrimoine canadien;
- le financement de CBC/Radio-Canada et les conséquences sur sa programmation;
- l'éducation postsecondaire en français ;
- et la nouvelle logique d'investissement proposée par le ministère — la communauté francosaskoise y a réagi par écrit suite à une large consultation.

Un contact régulier est maintenu entre l'ACF et le Ministère du Patrimoine canadien et des langues officielles tant au niveau provincial/régional qu'au niveau national. Le soutien financier des organismes francophones et le dossier scolaire sont les points récurrents lors de nos échanges.

Tout au long de l'année, des rencontres politiques, des rencontres informelles ainsi que des rencontres de courtoisie demeurent au calendrier. Nous avons eu plusieurs rencontres tant avec les politiciens fédéraux, provinciaux que municipaux.

Côté provincial les ministres de l'Enseignement supérieur, Rob Norris et Kevin Doherty ont été rencontrés principalement pour faire avancer le dossier des programmes en français au niveau postsecondaire.

Nous avons aussi rencontré le ministre de l'Éducation, Don Morgan ainsi que les fonctionnaires du ministère pour discuter du dossier scolaire.

Dans le cadre de leurs visites d'été les critiques pour les langues officielles des deux partis de l'opposition monsieur Stéphane Dion et madame Charmaine Borg (au nom de Monsieur Yvon Godin) nous ont rencontré pour discuter des préoccupations et des défis de notre communauté.

L'ACF a aussi fait pression pour l'avancement de la Charte de Lloydminster—une entente entre la Saskatchewan et l'Alberta qui définit le partage des responsabilités des deux provinces quant à la ville frontalière. La préoccupation se situe au niveau de l'éducation francophone et du rôle et des responsabilités en ce qui concerne particulièrement le Conseil des écoles francosaskoises, dans cette région en expansion.



Les Rendez-vous de la Francophonie canadienne – du 5 au 23 mars 2014



Les *Rendez-vous de la Francophonie* font partie des manifestations entourant la Journée internationale de la Francophonie le 20 mars de chaque année. Les *Rendez-vous de la Francophonie* sont encadrés par La Fondation canadienne pour le dialogue des cultures. Dans le calendrier pancanadien des activités, la Saskatchewan faisait bonne figure avec 40 événements! Parmi les plus marquants : Chelsea Valois de Zenon Park, athlète olympique et championne du monde de bobsleigh en 2013, a participé à la cérémonie du lancement officiel des *Rendez-vous de la francophonie* au Palais Législatif à Regina. L'Olympienne fransaskoise a présenté une courte allocution et a répondu aux questions des élèves de l'École Mgr de Laval et du public. Le gouvernement provincial a fait une déclaration en chambre pour ouvrir les *Rendez-vous* et une réception avec les élus provinciaux a eu lieu au Palais Legislatif en fin d'après-midi. Les *Rendez-vous de la francophonie* sont une occasion de souligner notre présence et nos préoccupations auprès des élus provinciaux mais c'est avant une belle occasion de visibilité et de célébration!

Cérémonies du drapeau fransaskois

L'ACF a participé, pour la 6^e fois aux cérémonies de commémoration du drapeau fransaskois à Ponteix le 27 septembre et à Prince Albert le 3 octobre 2014. Cette initiative du gouvernement provincial est une excellente opportunité pour faire connaître notre drapeau et notre communauté auprès des autorités municipales et de la population en général. Rappelons que maintenant, onze municipalités ont été soulignées depuis 2009: Duck Lake, Ferland, Saint Denis, Gravelbourg, Zenon Park, Regina, Saskatoon, Bellegarde, North Battleford, Ponteix et Prince Albert.

La coalition pour la promotion de la langue française et de la culture francophone – *Bonjour Saskatchewan*

La coalition pour la promotion de la langue française et de la culture francophone en Saskatchewan vise à promouvoir la vie en français en Saskatchewan et à valoriser l'apprentissage de la langue. Au printemps dernier, elle a lancé une nouvelle campagne publicitaire visant à promouvoir les écoles francophones de la province. Cette nouvelle campagne présente des personnalités connues témoignant de l'impact de la connaissance du français dans leur vie professionnelle et personnelle : Catriona Le May Doan, double championne olympique de patinage de vitesse souligne l'importance du français pour sa carrière et pour ses enfants ainsi que l'auteur et romancier Yann Martel. Et ce n'est pas tout!

Bonjour Saskatchewan est active sur Facebook, Twitter et Google+. Les groupes qui participent à la Coalition sont : L'ACF, l'Institut français de l'Université de Regina, l'Association jeunesse fransaskoise, Canadian Parents for French, le Conseil des écoles fransaskoises, l'Association des parents fransaskois et le Collège Mathieu. En 2015 la Coalition prévoit élargir son influence.

Les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord de Regina 2014

Pour mener à bien les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, les organisateurs ont fait appel à près de 2000 bénévoles dont environ 10% de francophones afin de respecter leur engagement envers la dualité linguistique. Bon nombre des 200 francophones recrutés ont donné de nombreuses d'heures de bénévolat à ces Jeux. L'ACF avait signé une entente pour la promotion du recrutement des bénévoles francophones : cette entente a été honorée.



IMPACT III

IMPACT III – Accroître la fierté et le sens d'appartenance à la communauté fransaskoise

(Tiré du PDG 2010-2020) Que l'on soit l'héritier de défricheurs fransaskois du début du 20^e siècle ou un immigrant du Mali ou encore un migrant québécois, tous et toutes nous choisissons de vivre notre francophonie sur un territoire particulier : la Saskatchewan. C'est ce qui nous confère un caractère unique. C'est la marque certaine de notre identité. Pour bâtir une communauté plus forte et pleinement épanouie, nous devons croire passionnément en qui nous sommes et sentir au plus profond de nous-mêmes que c'est ici où nous trouvons notre place. Accroître de façon notable la fierté et le sens d'appartenance envers notre communauté est un travail de longue haleine, mais nous croyons fermement que cela est possible.

Le Camp Voyageur



L'été 2014 fut marqué par une autre édition du Camp Voyageur fransaskois, un camp d'été pour les jeunes de 6 à 14 ans. Cette année le camp a accueilli 88 campeurs (comparativement à 129 en 2013), 6 séjours, deux sites : l'École secondaire Collège Mathieu à Gravelbourg et la Ferme Champêtre à Saint-Denis. À Gravelbourg, le cirque et l'imaginaire avec les Acrobates-Artistiques; à Saint-Denis c'était l'aventure et le plein air. Mais toujours : feux de camp, sorties, jeux extérieurs, natation, activités en plein air, et jeux d'équipe. D'ores et déjà, le Camp Voyageur prévoit reprendre ses activités en 2015.

La Fête fransaskoise

La Fête fransaskoise 2014 sous la responsabilité du Conseil culturel fransaskois (CCF) a eu lieu au Circle H Ranch à proximité de Saskatoon. L'ACF a participé cette année en appuyant le CCF, en organisant le marché des artisans et le brunch du dimanche matin.

Portail interactif Fransask-moi

En ligne depuis octobre 2013, plus de 70 médias ont été téléchargés dans le site Fransask-moi lancé en mars 2014. La communauté fransaskoise a une nouvelle vitrine par laquelle le monde entier peut la découvrir. Fransask-moi est un site web où les Fransaskois et Fransaskoises peuvent contribuer en publiant des contenus variés : textes, images, son et vidéos. Le processus est simple : s'inscrire directement sur le site ensuite, partager des médias, les commenter et aimer ceux des autres utilisateurs. Au travers des histoires, les utilisateurs pourront s'engager dans une démarche communautaire concrète et culturelle.



La communauté fransaskoise est invitée à participer à ce site web et profiter de ce nouvel outil de communication. Un guide pédagogique et des fiches d'activités sont également à la disposition des enseignants dans le but d'aider les écoles à contribuer à Fransask-moi en salle de classe.



Le drapeau fransaskois

Dans le but de donner plus de visibilité à la communauté fransaskoise, l'ACF vend des drapeaux fransaskois, des épinglettes ainsi que des vêtements affichant le drapeau fransaskois. Nos efforts avec le gouvernement provincial et l'ensemble du réseau qui utilise le drapeau sur affiches et imprimés donnent de la visibilité à ce symbole de plus en plus vu et reconnu. La visibilité du drapeau fransaskois fait partie des objectifs de l'ACF depuis 2005, année où le gouvernement de la Saskatchewan a adopté le drapeau comme emblème provincial. Notre intention est de multiplier les objets promotionnels avec le drapeau fransaskois et de le rendre encore plus accessible.

IMPACT IV – Renforcer la capacité des individus et des organismes

(Tiré du PDG 2010-2020) La capacité, pour nous, signifie un leadership fransaskois qui se renouvelle et qui se manifeste clairement à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du réseau associatif fransaskois. La capacité des individus et des organismes, ce sont tous les moyens nécessaires à la réalisation de notre but commun. Individuellement, nous avons des compétences, des connaissances et des habiletés. Collectivement, nous sommes dotés d'organismes, de réseaux, d'institutions et de certaines ressources.

Il y a encore beaucoup à faire pour donner à chaque individu et organisme la possibilité de contribuer plus pleinement à la vitalité fransaskoise. Cela suppose l'acquisition de compétences et connaissances nouvelles mais aussi des infrastructures et des ressources financières et matérielles adéquates pour réaliser les mandats organisationnels. L'ACF croit que le renforcement de nos capacités individuelles et organisationnelles aura une incidence sur la qualité des services, des activités et des programmes.

Centre d'intégration au marché de l'emploi (CIME)

Le Centre d'intégration au marché de l'emploi en est à sa 6^e année. Ce programme de formation modulaire de 12 semaines est destiné aux jeunes et aux adultes d'expression française éprouvant des difficultés à s'intégrer au marché du travail. Cette année 34 personnes (8 citoyens et 26 résidents permanents) ont suivi ce programme soit à Regina ou à Saskatoon. Le taux d'intégration est toujours remarquable puisque 85% des inscrits terminent le programme avant les 12 semaines pour débiter un emploi.

Service du Développement communautaire

Le service du développement communautaire appuie l'ensemble des organismes francosaskois d'une façon régulière et continue. L'aide offerte aux groupes qui en font la demande répond à des situations ponctuelles ou permanentes. Les interventions varient mais l'ACF soutient les organismes qui en ont besoin : soit la préparation de demandes de financement, dans l'élaboration de projets, l'animation, la planification ou toute autre demande. Cette année, le service a été très occupé. En plus des rendez-vous réguliers avec les membres du réseau (Inter-Intra et téléconférences mensuelles) les employés du secteur ont soutenu plusieurs projets.



Nouveau comité de Développement financier

Un *Comité de développement financier* dont le mandat est de stimuler un éveil à la diversification et au développement financier au sein du réseau associatif a été mis sur pied. Dès l'automne, le comité a entrepris l'introduction de l'outil **Fundscrip** à un groupe témoin dans le but de vérifier l'adhésion à ce programme et nous donner une meilleure idée de son potentiel pour la communauté. À plus longue échéance, nous souhaitons que les organismes de la communauté puissent réaliser des revenus intéressants avec cet outil. Plusieurs autres initiatives de financement sont aussi en préparation.

L'avenir de la Société Radio-Canada

Le 29 avril 2014, l'ACF a participé à Edmonton à la consultation régionale organisée par Radio-Canada. Cette consultation a été un moyen pour la direction régionale de l'Ouest d'expliquer les changements qui touchent le diffuseur public et comment elle compte poursuivre son mandat dans le contexte de grands changements de l'industrie et de compressions budgétaires. Nous sommes présentement en train de subir les effets de ces compressions : les services du diffuseur public en région sont déjà touchés et cette érosion fragilise de plus en plus nos communautés.

Lors d'une comparution devant le *Comité sénatorial permanent sur les langues officielles* en février 2013, l'ACF avait déjà partagé ses craintes vis-à-vis du financement constamment réduit du diffuseur public. Nous avons alors identifié que c'était le facteur principal limitant la capacité de Radio-Canada à assumer pleinement son mandat. Face à ce qui s'apparente à un démantèlement, nous participons, avec l'ensemble des associations porte-parole du pays, à l'élaboration d'un plan de revendication pour mettre de la pression sur le gouvernement fédéral pour augmenter les crédits destinés au diffuseur public.

Dossier de l'Éducation postsecondaire en français

L'Assemblée communautaire fransaskoise (ACF) est un des signataires du protocole d'entente avec le gouvernement de la Saskatchewan, l'Université de la Saskatchewan, l'Université de Regina, Saskatchewan Polytechnic (anciennement SIAST) et le Collège Mathieu. Ce protocole est le symbole d'une volonté de mettre en œuvre des programmes et services en français pour les étudiants francophones, tant au niveau universitaire que collégial. À l'heure actuelle, la déficience des programmes et services postsecondaires en français freine le développement de la communauté. Les signataires s'engagent à soutenir le développement de programmes et services qui répondent aux besoins et aux intérêts des étudiants francophones, une condition incontournable pour réussir l'éducation postsecondaire en français. Depuis plus de 45 ans, la communauté fransaskoise cherche à établir des relations productives avec les institutions postsecondaires de la province. Le souhait est que ce protocole représente une collaboration durable qui apportera, rapidement, des résultats concrets. La conjoncture est propice à la mise en place de programmes, de services et d'institutions postsecondaires en français et c'est dans ce sens que nous poursuivons nos démarches pour obtenir des programmes que ce soit au niveau universitaire ou collégial.



La popularité des programmes du Collège Mathieu, les progrès du Comité de mise en œuvre des 35 recommandations à la rectrice (Université de Regina) et notre travail constant avec le Ministère de l'Enseignement supérieur sont autant de signes encourageants pour l'avenir du postsecondaire en français en Saskatchewan mais nous devons demeurer rigoureusement vigilants.

Le Rendez-vous francsaskois 2013

En novembre 2013 le Rendez-vous francsaskois s'est déroulé sous le thème « l'intégration et l'enracinement des jeunes et nouveaux arrivants au sein de la communauté » ce qui nous a permis de réfléchir sur le développement et l'inclusion dans la communauté francsaskoise. Le but était double : dépister les moyens qui permettraient d'assurer l'intérêt des nouveaux arrivants pour la francophonie en Saskatchewan et mieux comprendre comment les jeunes adultes francophones peuvent enrichir leur vie en français. Ce Rendez-vous fut aussi une première : chaque organisme du réseau associatif a été invité à présenter ses réalisations lors du rapport à la communauté.



La répartition des fonds de l'entente avec Patrimoine canadien

Selon des termes précis, le mois de décembre est la période où l'ACF soumet une recommandation de répartition au nom de la communauté francsaskoise dans le cadre de l'Entente de collaboration entre la communauté et Patrimoine canadien. Cette proposition soumise au ministère est conforme aux objectifs du Plan de développement global de la communauté. Le montant à répartir annuellement est de 2 381 000,00 dollars. Le comité d'évaluation et de proposition sur le financement 2014-2015 était composé des personnes suivantes : Paul-Émile L'Heureux, député communautaire de Zenon Park, Patrice NGouandi, député communautaire de Saskatoon, Clarence Briand, député communautaire des Battlefords, et Françoise Sigur-Cloutier, présidente de l'ACF. Ce comité a fait une analyse rigoureuse des demandes permettant ainsi à l'ACF de présenter une recommandation. Encore cette année le comité a souligné le manque chronique de ressources adéquates pour le réseau francsaskois dans le cadre de cette entente.

La commission sur le Code d'éthique de la communauté francosaskoise

À la fin du mois de mai, les membres de la Commission sur le code d'éthique se sont réunis à Regina pour la formation et l'assermentation des commissaires par un juriste. La commission, composée de Mme Christiane Guérette, M. Paul Heppelle et M. Bernard Laplante, est maintenant prête à recevoir et traiter les plaintes concernant des bris du code d'éthique.

Élection partielle à Prince Albert



Madame Josée Bourgoïn et madame Patricia Gaudet ont été élues députées de l'Assemblée communautaire francosaskoise (ACF) lors d'une l'élection partielle tenue dans le district électoral de Prince Albert le 29 janvier 2014. Elles ont comblé deux postes de député communautaire qui étaient vacants depuis les élections générales de 2012. Un scrutin tenu à l'École Valois entre midi et 20 heures le 29 janvier a permis à 57 électeurs de se prévaloir de leur droit de vote.

Madame Bourgoïn et Madame Gaudet sont impliquées au sein de la francophonie provinciale et locale depuis de nombreuses années. La tenue d'un scrutin à Prince Albert est signe de la vitalité et de l'intérêt pour le développement de la communauté francosaskoise. Nous remercions monsieur Marius Boka de sa participation à la campagne.

Une première Fête des semences à Zenon Park

Organisé en partenariat avec l'ACF dans le cadre du projet Terroir, l'évènement a attiré de nombreux curieux. L'équipe du développement communautaire a travaillé conjointement avec les organismes régionaux pour mettre en place cet évènement bilingue qui offrait une série de conférences, du jardinage biologique à la conservation des graines ainsi qu'un large choix de graines patrimoniales proposé par Prairie Garden Seeds. En accord avec l'ACF, des organisateurs francophones de la Fête des semences de North Battleford sont intervenus comme conférenciers et ont partagé leurs expériences à Zenon Park. Le succès de cette première édition encourage l'ACF et les organisateurs à la renouveler et à la faire germer ailleurs!

Lizée Gauthier

COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS

Michel Gauthier Certified General Accountant Prof. Corp.

473 - 2ième avenue nord
Saskatoon, Saskatchewan
S7K 2C1

Tél : (306) 653-4444
Télécopieur : (306) 665-5662
1-888-665-5021
Internet : lizee@sasktel.net

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de :

L'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc., qui comprennent le bilan au **31 mars 2014**, et les états de l'avoir des membres, des résultats et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Fondement de l'opinion avec réserve

L'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc. tire une part importante de ses produits de revenus d'autofinancement, dont l'exhaustivité ne se prête pas à une vérification dans le cadre de l'audit. Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'exhaustivité des produits sous forme de revenus d'autofinancement, et nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient été nécessaires.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de l'opinion avec réserve, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc. au 31 mars, 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.



SASKATOON (SASKATCHEWAN)
LE 12 JUIN 2014

COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE
(A.C.F.) INC.**

BILAN

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014
(comparaison avec 2013)**

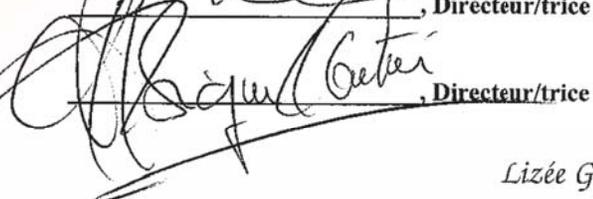
ACTIF

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (note 2)	209 198 \$	223 423 \$
Comptes à recevoir	66 627	111 784
Subventions à recevoir	256 113	163 775
Compte en fiducie	-	25 000
Inventaire	4 048	9 540
Intérêts courus	167	120
Avance de déplacement	-	400
Dépenses payées à l'avance	<u>13 840</u>	<u>8 791</u>
	<u>549 993</u>	<u>542 833</u>
 PLACEMENTS (note 3)	 <u>1 000</u>	 <u>1 000</u>
 IMMOBILISATIONS (note 4)	 <u>165 734</u>	 <u>151 136</u>
	<u>716 727 \$</u>	<u>694 969 \$</u>

PASSIF ET AVOIR DES MEMBRES

PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer	79 946 \$	122 586 \$
Fonds social	269	1 236
Revenus reportés	<u>347 202</u>	<u>172 074</u>
	<u>427 417</u>	<u>295 896</u>
 AVOIR DES MEMBRES		
Bénéfices (Déficit) non-répartis	(65 247)	46 774
Fonds de Capital	165 734	151 136
Réserve	<u>188 823</u>	<u>201 163</u>
	<u>289 310</u>	<u>399 073</u>
	<u>716 727 \$</u>	<u>694 969 \$</u>

APPROUVÉ PAR L'ASSEMBLÉE DES DÉPUTÉS COMMUNAUTAIRES :

 , Directeur/trice
 , Directeur/trice

Lizée Gauthier CGA

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE
(A.C.F.) INC.

AVOIR DES MEMBRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014
(comparaison avec 2013)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
BÉNÉFICES (DÉFICIT) NON-RÉPARTIS		
Solde au début de l'exercice	46 774 \$	63 706 \$
Résultat (déficit) net de l'exercice	<u>(112 021)</u>	<u>(16 932)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>(65 247)</u>	<u>46 774</u>
FONDS DE CAPITAL		
Solde au début de l'exercice	151 136	136 934
Achats/ventes/ajustements d'équipements (net)	<u>14 598</u>	<u>14 202</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>165 734</u>	<u>151 136</u>
RÉSERVE		
Solde au début de l'exercice	201 163	197 889
Réserve de l'exercice	2 660	3 274
Transfert aux opérations	<u>(15 000)</u>	<u>-</u>
	<u>188 823</u>	<u>201 163</u>
AVOIR DES MEMBRES	<u>289 310 \$</u>	<u>399 073 \$</u>

Lizée Gauthier CGA

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE
(A.C.F.) INC.**

ÉTAT DES RÉSULTATS

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014
(comparaison avec 2013)**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
RECETTES		
Subventions		
Patrimoine canadien	506 300 \$	506 300 \$
Citoyenneté et Immigration Canada	328 563	310 027
Sask Culture	-	7 500
Ministère de l'éducation	326 000	366 000
SAIC – Bureau du Québec	-	6 800
Jeunesse Canada au Travail	3 910	4 670
Ministère de l'Enseignement Supérieur	-	123 268
Conseil des arts de la Saskatchewan	-	28 000
Autres subventions	4 500	-
Ministère de l'économie	751 319	417 687
Patrimoine canadien - projets	80 000	321 330
RHDCC	<u>105 510</u>	<u>138 357</u>
	<u>2 106 102</u>	<u>2 229 939</u>
Autres revenus		
Dons	1 550	550
Partenariats	60 739	79 513
Location d'équipement	27 772	43 657
Administration – projets	117 258	206 470
Revenus d'intérêts	599	451
Revenus autres	6 628	2 207
Vente de matériel promotionnel	582	16 974
Ventes de services professionnels	28 142	31 785
Inscriptions	45 870	32 140
Participation aux projets	6 552	9 861
Ententes administratives	9 518	10 970
Contribution de l'organisme	<u>71 262</u>	<u>209 926</u>
	<u>376 472</u>	<u>644 504</u>
Revenus reportés de l'exercice précédent	<u>172 074</u>	<u>276 001</u>
	<u>2 654 648</u>	<u>3 150 444</u>
DÉPENSES (Détails à la page 5 & 6)	<u>2 419 467</u>	<u>2 995 302</u>
SURPLUS	235 181	155 142
Revenus reportés	<u>(347 202)</u>	<u>(172 074)</u>
RÉSULTAT (DÉFICIT) NET DE L'EXERCICE	<u>(112 021)\$</u>	<u>(16 932)\$</u>

Lizée Gauthier CGA

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE
(A.C.F.) INC.**

ÉTAT DES RÉSULTATS

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014
(comparaison avec 2013)**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
DÉPENSES		
Charges salariales		
Salaires	1 106 075 \$	1 114 580 \$
Avantages sociaux	78 987	73 842
Comm. des accidents au travail	3 322	6 458
RÉER	21 217	19 866
Assurances collectives	<u>42 327</u>	<u>40 317</u>
	<u>1 251 928</u>	<u>1 255 063</u>
Coûts opérationnels		
Matériel de bureau	19 472	27 356
Matériel informatique	4 477	2 453
Papeterie et photocopies	18 142	15 360
Affranchissement et messagerie	4 667	7 064
Achats d'équipements	14 542	14 202
Assurances	6 257	3 351
Frais bancaires, intérêts, pénalités	1 177	2 326
Abonnements et cotisations	13 897	15 405
Formation	4 024	15 787
Loyer	86 917	106 286
Location et entretien d'équipement	44 481	57 394
Entreposage	1 295	3 648
Téléphone, fax et internet	31 652	37 412
Téléconférences	2 021	-
Entretien et réparations	2 117	16 591
Contrats de service	5 146	7 973
Location d'espace	37 340	39 224
Frais administratifs	115 458	206 987
Fond social	-	1 077
	<u>413 082</u>	<u>579 896</u>
Publicité		
Placements médiatiques	104 367	128 127
Items promotionnels	5 251	9 624
Montage et impressions	15 931	35 891
Relations externes	<u>40</u>	<u>2 708</u>
	<u>125 589</u>	<u>176 350</u>
Déplacements		
Transport	88 520	136 042
Hébergement	42 216	80 835
Per diem	14 659	20 291
Déplacements non-administratives	<u>49 793</u>	<u>75 610</u>
	<u>195 188</u>	<u>312 778</u>

Lizée Gauthier CGA

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE
(A.C.F.) INC.

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014
(comparaison avec 2013)

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
DÉPENSES (continué)		
Honoraires		
Honoraires des députés	57 265 \$	52 050 \$
Honoraires stagiaires	53 460	61 028
Contractuels	196 757	293 064
Frais professionnels	<u>17 492</u>	<u>36 193</u>
	<u>324 974</u>	<u>442 335</u>
Autres frais		
Participation aux projets	6 552	9 861
Dons	3 160	1 925
Prévisions pour mauvaises créances	19 439	1 005
Contribution de l'organisme	58 841	200 818
Achats d'items à revendre	5 492	7 588
Réserve	2 660	3 274
Partenariats	4 340	4 000
Divers	722	409
Remboursement de subvention	<u>7 500</u>	<u>-</u>
	<u>108 706</u>	<u>228 880</u>
	<u>2 419 467 \$</u>	<u>2 995 302 \$</u>

Lizée Gauthier CGA

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE
(A.C.F.) INC.**

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014
(comparaison avec 2013)**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
LIQUIDITÉS PROVENANT DE (AFFECTÉES AUX)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat (déficit) net de l'exercice	(112 021)\$	(16 932)\$
Variations des soldes de fonds de roulement hors caisse		
Comptes à recevoir	45 157	828
Subventions à recevoir	(92 338)	99 418
Compte en fiducie	25 000	-
Inventaire	5 492	(227)
Intérêts courus	(47)	270
Avance de déplacement	400	-
Dépenses payées à l'avance	(5 049)	(969)
Comptes à payer	(42 640)	(67 195)
Fonds social	(967)	(2 902)
Revenus reportés	175 128	(103 927)
Revenus reçus d'avance	-	(46 866)
	<u>(1 885)</u>	<u>(138 502)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Réserve	<u>(12 340)</u>	<u>3 274</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS NETTES	(14 225)	(135 228)
LIQUIDITÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>223 423</u>	<u>358 651</u>
LIQUIDITÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>209 198 \$</u>	<u>223 423 \$</u>

Lizée Gauthier CGA

**ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE
(A.C.F.) INC.**

NOTES AFFÉRENTES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

1. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

L'organisme établit ses états financiers selon les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations payées par les opérations sont comptabilisées aux prix coûtants. Les achats en mobilier et équipement ne sont pas amortis durant l'année, mais sont rapportés comme dépenses et crédités au Fonds de Capital.

Projets – Divisions

La distribution des revenus et dépenses entre les projets internes est la responsabilité de la direction de l'association. Cette distribution ne fait pas partie de la vérification de la fin de l'année.

Instruments financiers

La Société classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes : actifs et passifs détenus à des fins de transactions, actifs disponibles à la vente, prêts et créances, actifs détenus jusqu'à leur échéance et autres passifs financiers. Tous les instruments financiers sont mesurés à leur juste valeur au moment de leur constatation initiale. Les coûts des transactions sont inclus dans la valeur comptable initiale des instruments financiers, sauf dans le cas des éléments détenus à des fins de transaction, qui sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Au cours des périodes subséquentes, l'évaluation dépendra du classement de l'instrument financier.

Les actifs financiers « détenus jusqu'à leur échéance » sont par la suite mesurés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont constatées dans les revenus.

Les actifs financiers « détenus jusqu'à leur échéance » sont par la suite, au besoin, évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2. ENCAISSE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Petite Caisse	1 700 \$	1 715 \$
Transactions à déposer	-	21 956
Affinity Credit Union - Succursale de Régina		
Compte courant	157 992	150 036
Parts sociales	20	20
Dépôts à terme	49 476	49 083
Compte épargne	10	10
Compte équité	-	603
	<u>209 198 \$</u>	<u>223 423 \$</u>

Lizée Gauthier CGA

ASSEMBLÉE COMMUNAUTAIRE FRANSASKOISE
(A.C.F.) INC.

NOTES AFFÉRENTES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2014

3. PLACEMENTS

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Parts sociales – La Coopérative des publications fransaskoises	1 000 \$	1 000 \$

4. IMMOBILISATIONS

	<u>2013 Valeur Nette</u>	<u>Achats</u>	<u>Ventes/ Ajustements</u>	<u>2014 Valeur Nette</u>
Équipements	151 136 \$	14 598 \$	-	165 734 \$

5. CONSTITUTION

L'association a été constituée en vertu de la loi intitulée 'Loi de 1995 sur les sociétés sans but lucratif' de la Saskatchewan. Le 16 juin 1999, l'association a changé son nom à L'Assemblée communautaire fransaskoise (A.C.F.) Inc. Le certificat d'amendement a été approuvé cette date.

6. PASSIF ÉVENTUEL

L'A.C.F. a une marge de crédit autorisée de 46 000 \$ avec Affinity Credit Union.

Les marges de crédit sont garanties par les dépôts à termes.

7. ANNEXES

Des annexes distinctes sont incluses dans les états financiers pour présenter le financement accordé en vertu des accords de contribution du Ministère du Patrimoine canadien.

Lizée Gauthier CGA

LES BAILLEURS DE FONDS

Nous remercions nos bailleurs de fonds dont l'appui a grandement contribué à la réalisation des activités et des initiatives entreprises par l'ACF au cours de l'année. Nous remercions les bénévoles, les élu(e)s et le personnel du réseau associatif fransaskois ainsi que notre personnel dévoué pour leur soutien envers la programmation et les projets présentés dans ce document.

